

Transcription – Alexandre Lafitte – Une meilleure façon d’effectuer vos opérations bancaires**À l’écran :**

Une musique douce joue en arrière-plan et le texte « La liberté financière grâce à Manuvie Un » s’affiche sur l’image d’Alexandre. Alexandre sourit. Alors qu’il commence à parler, la scène change et l’on voit Alexandre assis sur la chaise et parlant à la caméra en français. Une zone de texte s’affiche à gauche de l’écran et indique « Alexandre Lafitte, client de Manuvie Un. »

Alexandre Lafitte :

Je m’appelle Alexandre, j’ai 38 ans, j’ai deux enfants et j’ai Manuvie Un depuis près d’un an.

À l’écran :

La caméra zoome sur le visage d’Alexandre, il bouge la tête en parlant.

Alexandre Lafitte :

Voici la routine d’un père de famille de deux jeunes enfants : ils se lèvent tôt le matin.

À l’écran :

La caméra recule pour montrer Alexandre assis sur la chaise.

Alexandre Lafitte :

Avoir des enfants, il y a beaucoup de responsabilités qui s’y rattachent et qui viennent d’un peu partout, que vous ayez un REEE pour l’université plus tard, que vous ayez des couches à payer, que vous ayez des commandes à l’épicerie, qui sont plus coûteuses maintenant.

À l’écran :

La caméra zoome sur le visage d’Alexandre, puis recule.

Alexandre Lafitte :

Ensuite, il y a toujours les services de garde à payer, et les activités connexes, les activités sportives pour les enfants... Il y a plein de choses à payer.

À l’écran :

La caméra zoome sur le visage d’Alexandre. Alexandre rit et est excité au sujet de son idée.

Alexandre Lafitte :

Donc, ça vient de moi, l’idée. Je pense qu’on peut le voir, je suis très enthousiaste à ce sujet. J’aime vraiment le produit. J’aime l’idée d’avoir une marge hypothécaire. J’aime la souplesse et, surtout, j’ai aimé l’idée de créer un compte conjoint.

À l’écran :

La caméra recule pour montrer Alexandre assis sur la chaise.

Alexandre Lafitte :

Toutes les dépenses de ma famille, que ce soit les frais de garderie, les activités, l’épicerie... que tout finalement aboutisse dans le même compte et que notre carte de crédit conjointe soit liée à ce compte. J’ai donc un portrait de nos finances en un seul clic.

À l'écran :

La caméra zoome sur le visage d'Alexandre.

Alexandre Lafitte :

Tout est là. C'est juste plus simple. C'est l'un des éléments qui m'a convaincu d'aller avec le Manuvie Un. Il y a aussi le fait que, maintenant, pour la première fois de notre vie, nous avons accès à une marge hypothécaire. C'était une première. Nous avons de l'équité sur notre maison. Pourquoi ne pas en faire quelque chose? Nos rénovations peuvent être passées dans le Manuvie Un au lieu de sortir de notre compte d'épargne.

À l'écran :

La caméra recule pour montrer Alexandre assis sur la chaise.

Alexandre Lafitte :

C'est donc la tranquillité d'esprit qui vient avec ça. Savoir que si quelque chose se produit, je ne sais pas, avec l'un de nos deux emplois, ou s'il y a un problème avec la maison, le toit fuit ou quoi que ce soit, nous avons de l'argent disponible.

À l'écran :

La caméra zoome sur le visage d'Alexandre.

Alexandre Lafitte :

Dans le compte Manuvie, le même compte qui couvre les dépenses courantes de notre famille.

À l'écran :

La caméra recule pour montrer Alexandre assis sur la chaise.

Alexandre Lafitte :

Si je devais tout décrire en un mot, ce serait « tout ». La chose qui représente Manuvie Un pour moi est simple, c'est ma carte.

À l'écran :

Alexandre sort sa carte Manuvie Un de son portefeuille et la tient dans sa main droite.

Alexandre Lafitte :

Ma carte Manuvie Un que j'utilise presque tout le temps. C'est le lien entre mes finances, ma famille et même mon travail.

À l'écran :

La scène se transforme en un écran marine avec le logo de la Banque Manuvie, avec un texte qui dit « Le prêt hypothécaire le plus souple du Canada » et « Communiquez avec la Banque Manuvie pour en savoir plus. » Au bas de l'écran, il y a du texte qui se lit : « Manuvie Un est offert par la Banque Manuvie du Canada. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre, et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Tout particulier ayant pris connaissance de ces renseignements devrait s'assurer qu'ils conviennent à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste qualifié. Manuvie, Banque Manuvie, le M stylisé et Banque Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Alexandre a reçu une rémunération de la Banque Manuvie du Canada (« Banque Manuvie ») pour ce témoignage. Les opinions exprimées dans ce témoignage sont celles de Alexandre Lafitte et ne reflètent pas nécessairement les opinions et les croyances de la Banque Manuvie. »